



INDEPENDANCE ET EXPANSION

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### Europe

un compartiment d'INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV

A C Capitalisation ISIN : LU1832174962

Initiateur du PRIIP : Indépendance et Expansion AM S.A. LEI :EU 222100B13I8GXUT8FV32.

Site internet : [www.independance-et-expansion.com](http://www.independance-et-expansion.com). Téléphone : +352 26 2026 2960 pour plus d'informations.

Indépendance et Expansion AM S.A. est autorisé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV est autorisé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 01.01.2023

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit luxembourgeois Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), un OPCVM.

#### Durée et modalités

Ce Produit actions est géré de façon active et vise une croissance du capital à un horizon supérieur à 3 ans.

L'investisseur peut vendre des actions du Produit tous les jours ouvrables.

#### Objectifs

L'objectif est d'investir dans des actions de sociétés européennes de petites et moyennes capitalisations, sélectionnées en particulier pour leur faible valorisation et leur rentabilité élevée, dans le but de faire progresser la valeur en capital du portefeuille.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à la performance pérenne du Produit en identifiant i) les bonnes pratiques des entreprises à même de favoriser une performance pérenne et ii) les risques auxquels elles sont exposées.

La politique d'investissement du Produit consiste à acheter des actions de sociétés européennes cotées sur un Marché Réglementé conforme aux exigences de la Directive, de taille petite ou moyenne, dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 10 (dix) milliards d'euros et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché, et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères.

Le Produit investit en permanence au minimum 30% de ses actifs dans des actions de sociétés cotées dont le siège social est implanté en France et en permanence au minimum 10% de ses actifs dans des très petites entreprises ("TPE"), petites et moyennes entreprises ("PME") ou entreprises de taille intermédiaire ("ETI") françaises.

Le Produit peut également acheter, jusqu'à 5% de son actif net, des valeurs mobilières donnant accès au capital de telles sociétés, comme des obligations convertibles en actions et bons de souscription d'actions. Le Produit peut aussi investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions de préférence et certificats d'investissement émis par de telles sociétés.

Les titres éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) et au PEA-PME représentent en permanence au minimum 75% des actifs.

Le Produit n'investira pas plus de 10% de l'actif net en parts d'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

Le Produit intègre à son processus de sélection les critères ESG et s'assure qu'à minima 90% des sociétés du portefeuille soient couvertes par une analyse et une notation extra financière.

Les revenus perçus par le Produit sont totalement réinvestis (action de capitalisation).

Valeur de référence : Stoxx® Europe ex UK Small NR.

#### Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs.

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la société de gestion Indépendance et Expansion AM S.A., 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sur son site internet [www.independance-et-expansion.com](http://www.independance-et-expansion.com), ou par courriel à [siege@ie-am.com](mailto:siege@ie-am.com). Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions de sociétés de tailles petite ou moyenne sur le marché européen.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

**Risques liés à la détention d'actions de petites capitalisations :** Le Produit investit en actions de petites capitalisations ce qui génère un risque accru car le prix de ces actions pourrait subir des fluctuations plus fortes et plus rapides que des grandes capitalisations.

**Risque de liquidité :** Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Produit en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

**Risque de concentration :** Dans la mesure où le Produit concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

**Investissement dans des autres OPC/OPCVM :** Un produit qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, un produit n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un produit dépendront de la performance des gestionnaires des produits sous-jacents et pourraient être défavorablement affectés par les performances défavorables.

**Risque lié à la détention d'obligations convertibles :** Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les produits propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

**Risque en matière de durabilité :** Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Produit.

Pour plus d'information sur les risques du Produit, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### Investissement EUR 10 000

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 660	EUR 4 800
	Rendement annuel moyen	-33,4%	-21,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 710	EUR 9 570
	Rendement annuel moyen	-12,9%	-1,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 300	EUR 13 200
	Rendement annuel moyen	13,0%	9,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 16 230	EUR 20 030
	Rendement annuel moyen	62,3%	26,1%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

### Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposés au risque de pertes financières si l'initiateur du PRIIP et/ou le dépositaire ne sont pas en mesure d'honorer leurs obligations. Il n'y a pas de compensation ou de plan de protection de dépôt qui couvre ce Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	EUR 410	EUR 1 680
<b>Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an</b>	4,1%	4,5%

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de conversion
	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du maximum que vous paierez et vous pourriez payer moins.	Si applicable. Veuillez-vous référer à la section conversion du prospectus pour plus d'informations.
Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)
	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10% lorsque la performance du Compartiment sera supérieure à l'indice Stoxx® Europe Ex UK Small NR au cours de la Période d'observation qui court du 1er janvier au 31 décembre. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Ce produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les rachats du Produit sont possibles chaque Jour d'Evaluation conformément aux termes spécifiés dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou de la personne qui vous a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter Indépendance et Expansion AM S.A. au +352 26 2026 2960, par courriel via l'adresse [siege@ie-am.com](mailto:siege@ie-am.com) ou par voie postale au 5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Si votre plainte n'est pas résolue de manière satisfaisante, vous pouvez l'enregistrer sur notre site internet [www.independance-et-expansion.com](http://www.independance-et-expansion.com).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet [www.independance-et-expansion.com](http://www.independance-et-expansion.com).

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 3 dernières années via le site internet [www.independance-et-expansion.com](http://www.independance-et-expansion.com).

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur le site internet <http://www.independance-et-expansion.com/societe-de-gestion-14.html> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document d'information est mis à jour annuellement.